



SPECIALITE EDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES

EN PREMIERES ET TERMINALES
LYCEE LES SEPT MARES MAUREPAS



POUR QUI ? ... POURQUOI ?

- Pour les lycéens ayant une appétence pour les activités physiques, sportives et artistiques dans leurs dimensions pratiques, sociales et culturelles.
- Pour les élèves ayant un projet professionnel en rapport avec le sport ou le corps.
- Pour donner à leur parcours lycéen, une couleur et une originalité souvent prisées dans le post-bac.
- Mais... uniquement pour les élèves en série générale.



ATTENDUS DE FIN DE LYCÉE

- S'engager pour atteindre son plus haut niveau de performance dans les pratiques physiques programmées.
- Analyser et interpréter des expériences diverses relatives aux activités physiques, sportives et artistiques (APSA), pour enrichir son parcours de formation.
- Mobiliser ses connaissances pour construire une argumentation écrite ou orale sur une problématique relative à la culture sportive.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet relatif aux APSA.



ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT EN CLASSE DE PREMIÈRE

- 4 heures/semaine en classe de première soit deux créneaux de 2h.
- Semestre 1 : BMX (au vélodrome de St Quentin en Yvelines) et cours théorique en salle.
- Semestre 2 : Volley Ball et Athlétisme



ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT EN TERMINALE

- 6h par semaine en 3 créneaux de 2h
- 4h de pratiques physiques
- 2h de cours théoriques en salle
- 4 APSA au semestre :

Danse, Natation, Badminton et Volley Ball



CONTENUS THEORIQUES

EN PREMIÈRE :

- Technologie des APSA
- Métiers du sport et du corps
- Pratiques physiques et santé

EN TERMINALE :

- La pratique physique dans le monde contemporain (les différentes formes de pratique, sport olympique et paralympique, dérivés liés au sport, place des femmes dans le sport, sport adapté)
 - Technologie des APSA (dont analyser une prestation physique et un niveau de performance)



EVALUATION AU BACCALAUREAT

- Parmi les trois spécialités choisies par l'élève pour la classe de première, 2 seront conservées en terminale.
- L'enseignement de spécialité abandonné en fin de classe de première sera crédité d'un coefficient 8.
- Celles qui seront conservées en terminale donneront lieu à une épreuve nationale en terminale coefficient 16.



- En première, l'élève sera évalué en contrôle continu :
moyenne annuelle des notes relatives aux 3 compétences
(pratiquer, analyser, communiquer)
- L'évaluation portera sur le niveau de performance dans 3
APSA (BMX, Athlétisme, Volley Ball) = 3 notes coefficient 1
- Une moyenne sera attribuée dans le cadre du cours théorique
(2h semestre) à partir de devoirs écrits et de l'évaluation d'un
projet collectif relatif à l'organisation d'un événement (Semaine
Olympique et Paralympique fin janvier 2022).



L'EVALUATION de la spécialité EPPCS en Terminale

- Épreuve écrite de culture sportive (3h30) : dissertation sur un sujet général (10 pts - coef 4) et sujet au choix sur document (10 pts - coef 4)
- Épreuve orale (30 mn) : épreuve pratique (12 pts - coef 5) et commentaire d'une prestation vidéo (8 pts - coef 3)
- Support à l'épreuve du BAC dans le cadre du Grand Oral avec la deuxième spécialité conservée.

**Contacts pour des
renseignements
complémentaires auprès des
enseignants d'EPS
du lycée Les 7Mares**

**par téléphone au 06 20 64 59 97 (M. Legein)
ou par mail: lycee7mareseps@gmail.com**